

# L'espace public à Paris

## Figures capitales d'une métropole dans l'histoire

École de  
Chaillot  
2016  
2017

Cours publics d'histoire & actualité  
de l'architecture et de la ville

**CITÉ**  
DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE



# L'espace public à Paris

## Figures capitales d'une métropole dans l'histoire

**Cours les jeudis soirs  
de 18h30 à 20h30**

13 séances du 3 novembre 2016  
au 16 mars 2017

**Journées d'étude professionnelles  
*Renouveler les espaces publics  
dans les centres anciens?***

Les 28 et 29 mars 2017

---

Conception et réalisation :  
Béatrice Roederer, École de Chaillot

**Des Cours publics  
à la Cité de l'architecture  
& du patrimoine 9**

**Les cours du jeudi 10**  
L'espace public à Paris.  
Figures capitales d'une métropole  
dans l'histoire

**Journées d'étude 41**  
*Renouveler les espaces publics  
au cœur des centres anciens?*

**Qui sommes-nous? 43**

**Modalités d'inscription 45**

**A voir à la Cité 47**

**Abonnement/bulletin  
d'inscription 49**

**«Les personnes admises auprès du Prince-Président le voyaient souvent couvrir le plan de Paris de coups de crayon et de lignes diversement orientées. Point de départ de ce qu'il y avait à faire, il considérait d'abord que les têtes ou les gares de chemin de fer étaient désormais les véritables portes de la ville, au lieu des anciennes barrières par lesquelles débouchaient les routes nationales, qui allaient descendre au rang de voies de communication de second ordre. Il fallait relier ces portes nouvelles afin que le passage de l'une à l'autre, c'est-à-dire d'une région de la France à une autre région, fût commode et rapide à travers le centre commun; il fallait, de ces points principaux d'arrivée, projeter jusqu'au cœur de la grande cité de larges artères».**

Charles Merruau

*Souvenirs de l'Hôtel de ville de Paris  
1848-1852, Plon 1875*

**«Que fait-on dans la rue, le plus souvent? On rêve. C'est un des lieux les plus méditatifs de notre époque, c'est notre sanctuaire moderne, la Rue.»**

Louis-Ferdinand Céline

*Semmelweis, coll. L'imaginaire,  
Gallimard, 1999*

**«L'espace public est en crise, nous vivons une période passionnante de transition; une situation d'interrogation, de contradiction et de recherche.»**

Michel Corajoud

*Interview de Catherine Panassier,  
M3. La prospective de la métropole de Lyon, 2007*

**«Paris est une ville qui joue souvent le rôle de modèle ou de contre-modèle au plan national... la Ville lumière a connu des périodes où elle s'est imposée comme un élément incontournable du paysage de la pensée urbaine. Lorsque l'on cherche un terrain d'observation, il y a donc une certaine pertinence à analyser l'évolution de la voirie parisienne pour saisir les enjeux généraux des rapports entre l'espace urbain et les systèmes de transport. Comme ailleurs, la bataille y est âpre et laisse des traces.»**

Arnaud Passalacqua

*La bataille de la route,  
Descartes et Cie, 2010*

PARIS  
VERS 1925



# Agenda 2016-2017 des Cours publics du jeudi

## L'espace public à Paris. Figures capitales d'une métropole dans l'histoire

13 conférences  
de 2 heures de 18h30  
à 20h30

### 1. Jeudi 3 nov. 2016

**Bruno Fortier**  
L'espace public à Paris,  
enjeux et débats

*Conférence introductive*

### 2. Jeudi 10 nov. 2016

**Dany Sandron**  
A l'ombre des pouvoirs,  
l'espace public à Paris  
au Moyen Âge.

### 3. Jeudi 17 nov. 2016

**Alexandre Gady**  
La fabrique de l'espace public  
parisien sous l'Ancien Régime:  
ordre et désordre.

### 4. Jeudi 24 nov. 2016

**Arnaud Passalacqua**  
L'espace public, un espace  
circulé: tensions, équipements  
et régulations (Paris, Europe,  
fin XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

### 5. Jeudi 1 déc. 2016

**Bernard Landau**  
Innovations techniques et  
enjeux politiques: les riches  
heures de l'espace public  
parisien au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 6. Jeudi 5 janv. 2017

**Simon Texier**  
Les espaces publics et la  
réforme de l'espace parisien,  
1900-1970.

### 7. Jeudi 19 janv. 2017

**Virginie Picon-Lefebvre**  
A la recherche de l'espace  
public idéal, 1920-2016

### 8. Jeudi 26 janv. 2017

**Géraldine Texier-Rideau**  
L'esprit de la Ville. La place  
parisienne comme réinvention  
perpétuelle

### 9. Jeudi 2 fév. 2017

**Dominique Alba**  
L'espace public et les nouveaux  
usages au XXI<sup>e</sup> siècle

### 10. Jeudi 23 fév. 2017

Agence TER, Henri Bava,  
Michel Hössler,  
Olivier Philippe  
Les parcs métropolitains: vers  
un changement de paradigme

### 11. Jeudi 2 mars 2017

**Marie-Jeanne Dumont**  
Préserver les espaces publics  
parisiens: cent ans de débats

### 12. Jeudi 9 mars 2017

**Antoine Fleury,  
Henri Chabert, Pierre Mansat**  
L'espace public, moteur  
de l'identité métropolitaine?  
Regards croisés Paris-Lyon

### 13. Jeudi 16 mars 2017

**Francis Rambert**  
Approches contemporaines  
de l'espace public en Europe

## Journées d'études professionnelles

### Mardi 28 et mercredi 29 mars 2017

*Renouveler les espaces publics  
au cœur des centres anciens ?*



## Des Cours publics à la Cité de l'architecture & du patrimoine

Reflets de l'organisation et des mutations politiques et économiques des sociétés dans l'histoire, les espaces publics sont intrinsèquement liés aux villes auxquelles ils confèrent une valeur symbolique, une ordonnance, un climat culturel et social, une identité.

Ce sont des routes, des voies, des passages, rues et boulevards; parfois des grèves, des esplanades, des parvis et des places, et aussi des promenades, allées, squares, parcs ... dont les statuts, qualités et fonctionnalités définissent les relations entre les individus, leur communauté d'appartenance et leurs organes de gouvernance.

Le piéton parisien, habitant, travailleur ou touriste, a vu depuis quelques années des usages et des initiatives très divers investir l'espace commun et susciter de nouvelles urbanités.

Des espaces publics historiques rénovés et des aménagements plus récents, d'échelles et de nature nouvelles, urbains ou suburbains, contribuent désormais à modifier ses représentations, mais aussi ses aspirations et ses pratiques entre le cœur de la ville et les territoires du Grand Paris.

En raison de la singulière densité de la capitale et de sa métropolisation accélérée, mais aussi de la qualité et de la notoriété de son héritage institutionnel et patrimonial, les espaces publics parisiens sont

particulièrement soumis aux enjeux urbains planétaires: explosion des mobilités, massification des systèmes de connexion, revendications citoyennes, compétitions métropolitaines, inégalités des territoires, montée des urgences environnementales.

La recherche et la mise en œuvre de solutions durables pour la capitale passent par des changements profonds de représentation et de gouvernance, et par la production d'espaces dédiés à de nouveaux usages et liens sociaux.

**Le cycle 2016-2017 des Cours publics** aborde la formation des espaces publics parisiens pour appréhender les processus qui ont déterminé leurs caractéristiques spécifiques et leur attractivité, désormais inscrites dans une dynamique urbaine d'échelle métropolitaine.

Il mettra en lumière certains aspects de l'interdépendance entre la ville de Paris et le Grand Paris, et les leviers dont disposent les collectivités pour répondre aux demandes et initiatives croissantes du public en terme d'usage et de jouissance des espaces publics.

Renouveler ou créer de nouveaux espaces partagés pour les citoyens du Grand Paris, ici se joue de nouvelles ambitions et de nouvelles réalités pour le rayonnement de la ville capitale.

# 1 Conférence introductive Jeudi 3 novembre 2016

Bruno Fortier, architecte et urbaniste  
Grand prix de l'Urbanisme 2002



## L'espace public à Paris: enjeux et débats

### Pourquoi parler d'espace public?

Pourquoi au moment des Nuits blanches, de Velib', d'Autolib' et du métro la nuit? Ce n'est pas qu'il va mal, c'est plutôt que la ville minérale que nous redécouvrons s'arrête aujourd'hui à nos portes, victime d'une double inversion.

### L'espace?

Encore faudrait-il qu'il résiste, qu'un entre-deux s'en mêle, que notre Grand Métro en ait fait un sujet.

### Le public?

Encore faudrait-il un débat sur le loin en loin de merveilles que nous lui promettons : sur nos spires, nos fougères et nos bâtiments nids d'oiseaux et, faute de sauver la planète, sur l'idée que le mieux est encore d'y planter des forêts. C'est ce que Paris n'était pas, c'est aussi, pour l'instant, ce vers quoi nous allons. Cela fait-il une ville? Posons-nous la question.

La ville monde  
© S.Rey Gorretz

Paris 12<sup>e</sup>, ville fertile  
© APUR



**Jeudi 10 novembre 2016**

Dany Sandron, *professeur d'Histoire de l'art du Moyen Âge,*  
Université IV-Paris Sorbonne

## A l'ombre des pouvoirs: l'espace public à Paris au Moyen Âge

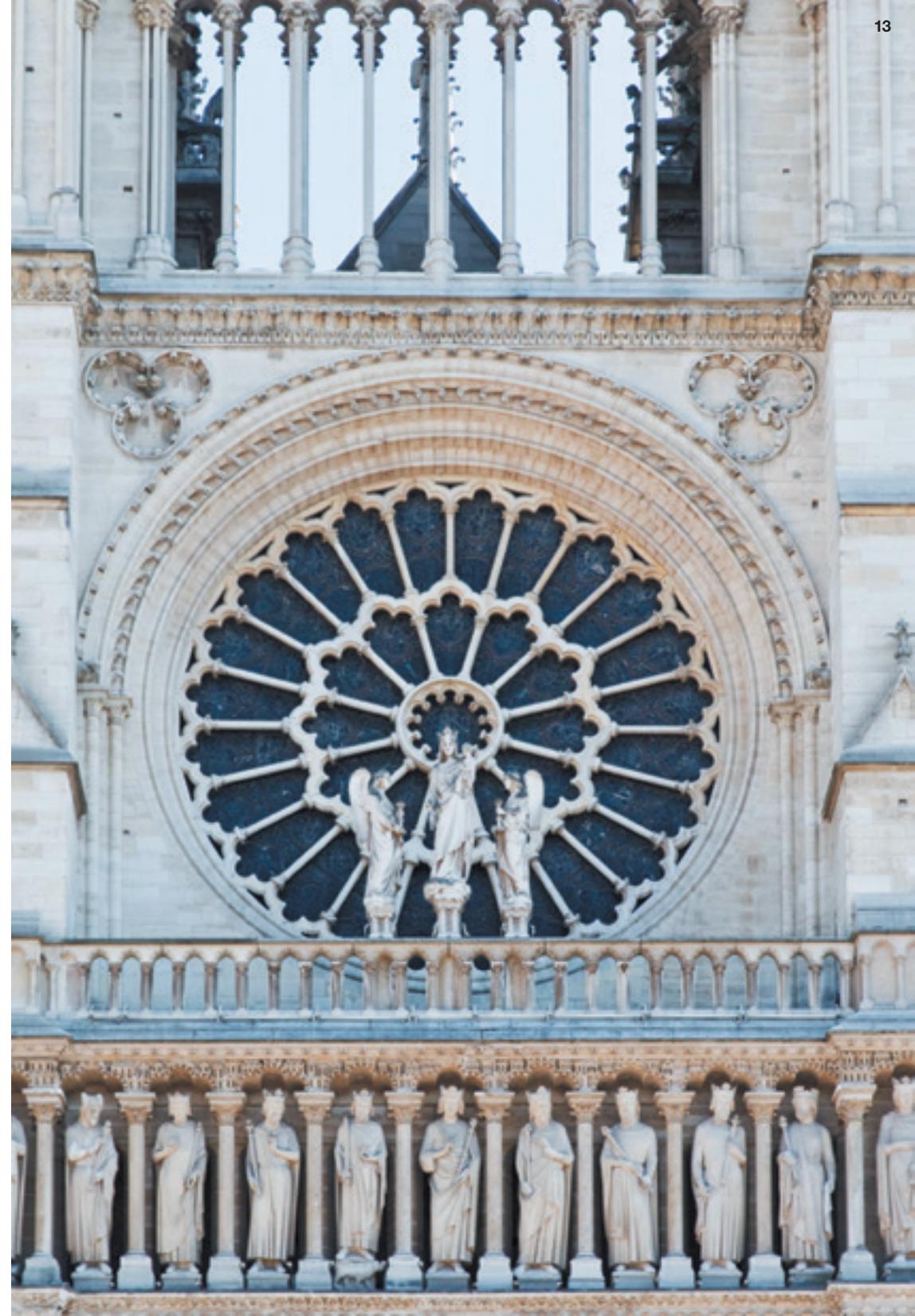
Malgré un espace resserré se prêtant mal à la circulation et aux rassemblements de masse, le Paris de la fin du Moyen Âge (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles), avec l'appui du pouvoir royal et de l'Eglise, s'imposa comme capitale politique et intellectuelle en devenant la ville la plus peuplée d'Europe occidentale.

La rareté des espaces dégagés, toujours exigus, qui nous semble une lourde contrainte, doit être mise en perspective dans une société qui privilégie l'espace sacré sur l'espace profane en ouvrant à toutes sortes d'activités ses vastes églises.

Une vision diachronique sur le long Moyen Âge doit montrer comment une active politique édilitaire accompagna le lent glissement du centre de gravité de la ville depuis la rive gauche de la fin de l'Antiquité jusqu'à la rive droite en passant par l'île de la Cité. Tout en conservant la trame viaire héritée de

la Lutèce gallo-romaine, en lien avec les points de franchissement de la Seine, la ville médiévale connut un développement différencié, rythmé par les enceintes successives qui la protégeaient et en assuraient le contrôle par les autorités.

Si l'administration royale veilla à empêcher le pouvoir municipal de s'émanciper à la différence d'autres métropoles comme Cologne, Florence ou Londres, les Parisiens furent associés étroitement aux grands événements politiques et religieux qui scandent l'histoire de la ville capitale du royaume. Cette accessibilité des lieux de pouvoir plus large que de nos jours et la participation commune aux nombreuses manifestations populaires des processions donnent de la ville médiévale une image particulièrement contrastée.



**Jeudi 17 novembre 2016**

Alexandre Gady, professeur d'Histoire de l'art moderne  
Université Paris IV-Sorbonne, enseignant à l'École de Chaillot



## La fabrique de l'espace public parisien sous l'Ancien Régime: ordre et désordre

Durant trois siècles, entre Renaissance et Révolution, l'espace public parisien a connu de nombreuses mutations, et des projets de papier plus nombreux encore.

Il fallait transformer et sécuriser un territoire tout à la fois très ancien et très dense: redressement des rues, création de voies neuves et de places publiques, invention des trottoirs, de l'éclairage

et de la promenade publique, quête de l'eau..., et enfin assurer l'organisation administrative de cet espace par le découpage des quartiers, le nom des rues et la numérotation des maisons. Toutes ces entreprises municipales ont contribué à modifier le visage de la capitale du royaume, entre *commoditas* et *voluptas*.

Vue du Dôme du Palais des Tuileries,  
Israel Silvestre  
© Metropolitan Museum of Art

Galerie et jardins du Palais-Royal,  
© coll Destailleur, BNF

La rue Quincampoix au XVIII<sup>e</sup>,  
Antoine Humblot, 1720 © coll BNF



# 4

## Jeudi 24 novembre 2016

Arnaud Passalacqua, *ingénieur, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris-Diderot, enseignant à l'École de Chaillot*

### L'espace public, un espace circulé: tensions, équipements et régulations (Paris, Europe, fin XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

Les systèmes de transport peuvent être considérés comme des mobiles sur un espace public commun, d'abord celui de la voirie, mais aussi, de façon plus abstraite, celui du débat public et des choix politiques qui s'opèrent entre ces systèmes. Ainsi, depuis les débuts des transports urbains, c'est une véritable bataille qui s'est engagée entre ces systèmes, faite d'oppositions, d'alliances et de retournements d'alliances, chacun cherchant à se garantir une place sur cet espace public polysémique.

La dynamique historique qui en résulte, depuis les débuts du trottoir à l'ère hippomobile, semble être une ségrégation de l'espace public. Ceci conduit à interroger la relation qu'entretiennent les systèmes de transport avec l'infrastructure qui les porte. De ce point de vue, les modes les plus rigides ne l'emportent-ils pas sur les plus souples? Comment se construit la légitimité de chacun à occuper une partie de l'espace public? Comment interfère-t-elle avec le marquage du territoire et la visibilité des systèmes mobiles?

Par ailleurs, beaucoup de systèmes de transport ont produit leur propre espace public, en particulier en ville. De la gare du XIX<sup>e</sup> siècle à la plate-forme arrière

des autobus parisiens, les transports sont des lieux de la confrontation, du mélange et de l'apprentissage de l'anonymat urbain, depuis les débuts de l'industrialisation. Il s'agit là d'une autre dimension de ce que sont les espaces publics de la mobilité.

Ce cours illustrera ces différentes considérations historiques à partir d'une discussion croisant le cas parisien avec celui d'autres agglomérations européennes, en fonction des périodes ou enjeux considérés. Il proposera enfin une étude de cas consacrée aux rapports entre les systèmes de tramway, anciens comme contemporains, et l'espace public.



104. PARIS - La Place Clichy, prise vers le Boulevard des Batignolles LIP  
Place Clichy taken from the Boulevard des Batignolles



Page de gauche:  
Circuler sur les berges du centre historique? © APUR  
Circuler place Clichy © DR

P. 17: Rails et pavés. L'arrivée du tramway © DR

## Innovations techniques et enjeux politiques : les riches heures de l'espace public parisien au XIX<sup>e</sup> siècle

Le siècle de l'âge industriel a inscrit Paris au premier plan des jeunes métropoles du monde, alors qualifiée de *Capitale de la modernité* par ses contemporains. Choyée par les pouvoirs successifs, placée sous l'autorité de grands préfets, la ville fut le théâtre de transformations d'ampleur inédite que seules celles initiées par les Trente Glorieuses pourront égaler. Les grands travaux entrepris par le préfet Haussmann (1809-1891) pendant le Second Empire ont été le point d'orgue de cette radicale mutation.

Les effets conjugués de très nombreuses innovations techniques, d'une intense vie urbaine, liée à l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie, et d'une ambition portée par le plus haut niveau de l'État, ont suscité la mise en œuvre d'un nouvel art de la voirie, associant ingénieurs, architectes et jardiniers botanistes au sein de réalisations pluridisciplinaires, et dessiné les contours formels et paysagers des espaces publics parisiens d'aujourd'hui.

Ainsi que l'exprime l'historien Michael Darin dans son dernier ouvrage *Paris, la forme d'une ville*,\* c'est la qualité d'ensemble de ses espaces publics, issus de sa géographie et de sa longue histoire, qui distingue la capitale des autres villes.

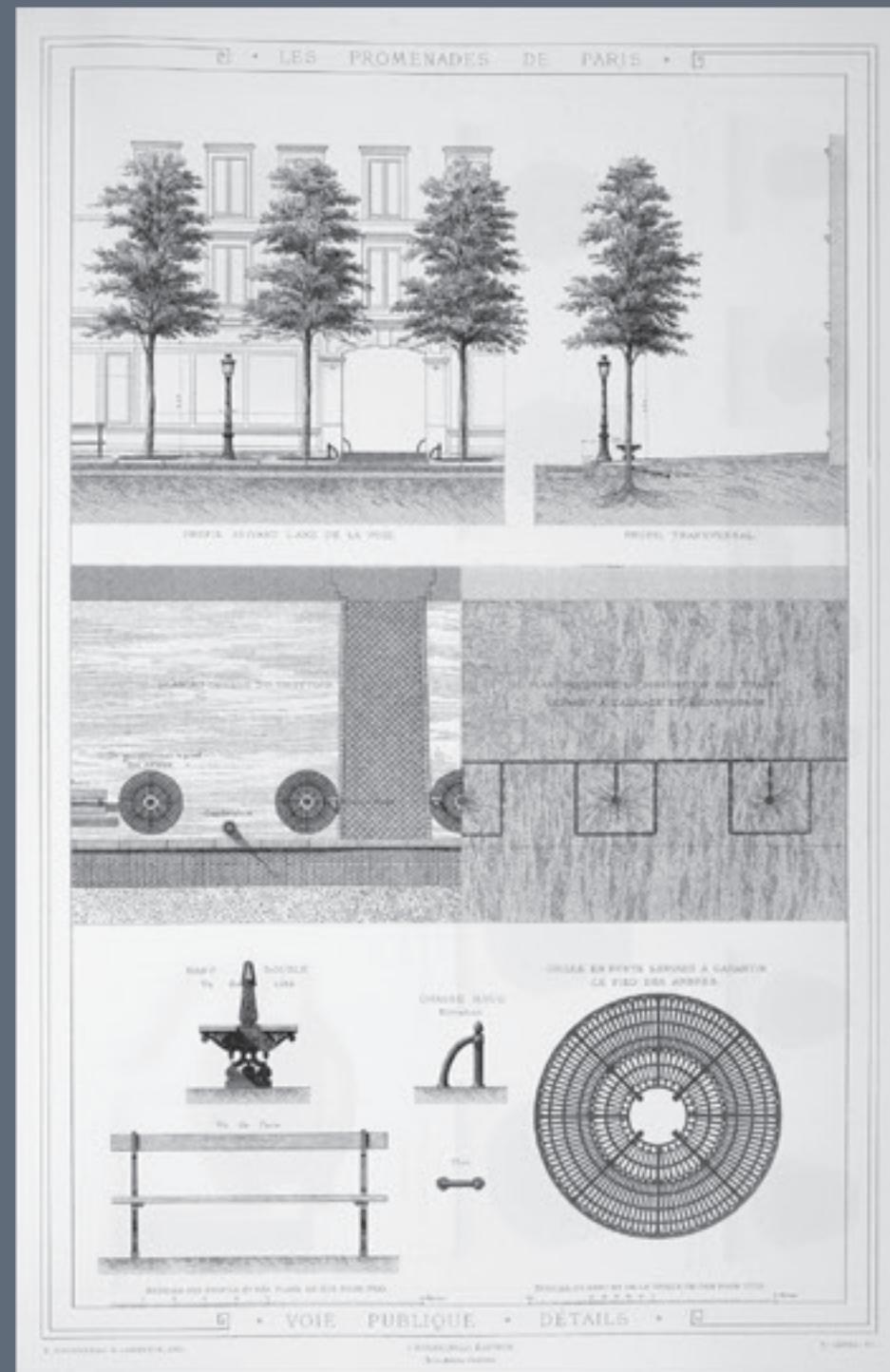
Comment alors l'ambition a-t-elle pris corps, quelles en ont été les étapes de réalisation, les dimensions d'organisation financière et d'ingénierie?

Quelle conception de la vie urbaine a présidé à ce nouvel art de l'espace public? Comment les transformations urbaines d'Haussmann, Belgrand, Alphand, Davioud, ont-elles influencé les discours et les actions de leurs successeurs?

Que retenir de l'exemple, et comment l'adapter cent cinquante ans plus tard, à l'heure de la ville soutenable, à la situation métropolitaine de Paris?

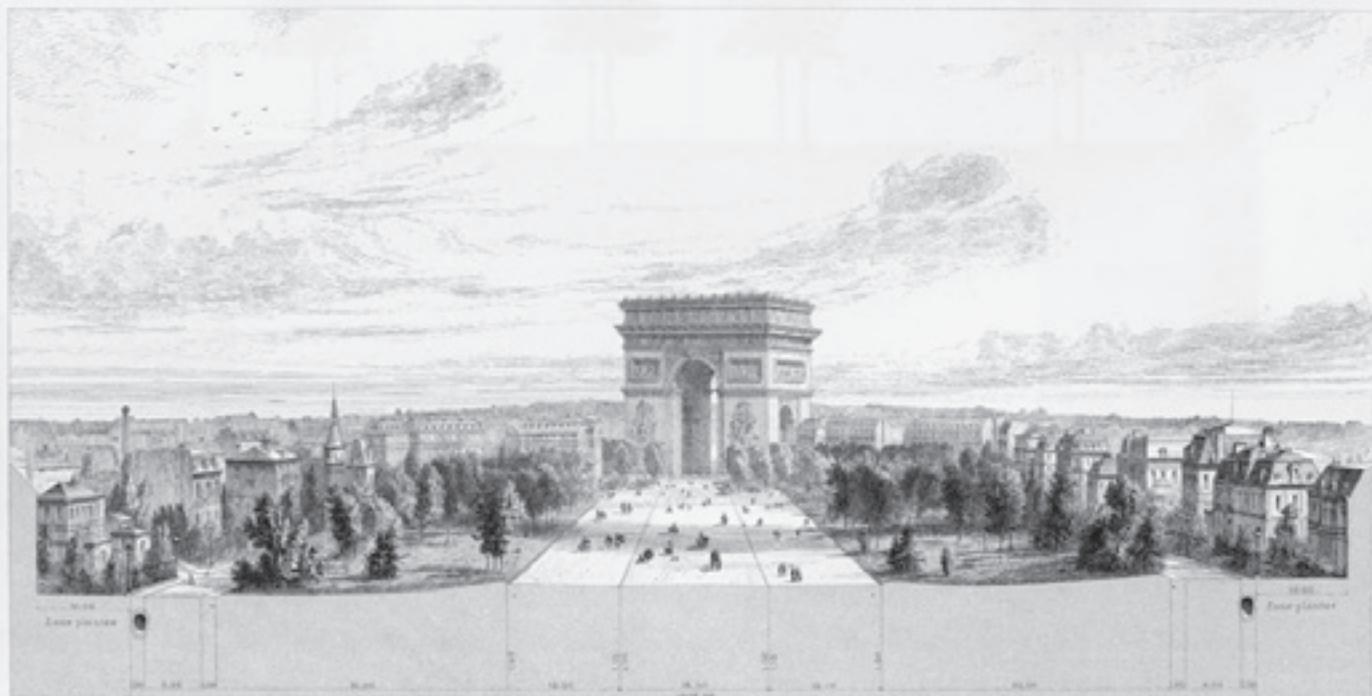
\*Parigramme, 2016

A. Alphand, Promenades de Paris.  
Voies publiques © Coll. biblio INHA  
P. 20-21 :  
A. Alphand, Promenades de Paris.  
Profil sur avenue de l'impératrice  
© Coll. biblio INHA



• LES PROMENADES DE PARIS •

PROFIL SUIVANT AB



GRILLE DE CLÔTURE  
DES JARDINIERS A'YERANCO  
Echelle de 1/400



CANDELABRE  
DE LA PLACE DE CÉCILE  
Echelle de 1/100



Echelle de 1/5000

• AVENUE DE L'IMPÉRATRICE •

## Les espaces publics et la réforme de l'espace parisien, 1900-1970

L'espace public parisien est soumis tout au long du xx<sup>e</sup> siècle à des ajustements puis à des secousses qui en font le meilleur baromètre des mutations de la capitale. Une capitale que politiques, intellectuels, architectes et ingénieurs cherchent à réformer pour l'adapter à l'ère des métropoles.

Les réflexions sur l'espace public parisien traduisent alors des regards sur l'espace parisien dans son ensemble, plus particulièrement sur l'évolution de ses centralités: le projet d'une «avenue triomphale» (1930) accompagne ainsi la poussée vers l'ouest, avant que les aménagements aux abords du canal Saint-Martin et les parcs de l'Est parisien (1980) ne favorisent un rééquilibrage territorial. Mais tandis qu'au xix<sup>e</sup> siècle, l'espace public avait fait l'objet d'un traitement rationnel et unitaire, trouvant son sens dans le contrepoint qu'il opposait au domaine privé, il prend au xx<sup>e</sup> un caractère plus ambigu. Dans leur commune ambition de produire une ville aérée, les théories

modernistes confèrent en effet au vide un rôle prédominant; et en prônant une mobilisation complète du sol et des regroupements fonciers jamais réalisés jusqu'alors, elles tendent à brouiller la limite entre domaines public et privé.

Après un demi-siècle d'évolution lente (l'avenue Paul-Doumer ou la place de la Porte de Saint-Cloud en témoignent), l'espace libre parisien subit alors, pendant les Trente Glorieuses, une rapide dégradation, mais se réinvente sous d'autres formes, essentiellement privatives : dalles, parcs et jardins intérieurs privés remplacent percées, grandes avenues plantées et jardins publics.

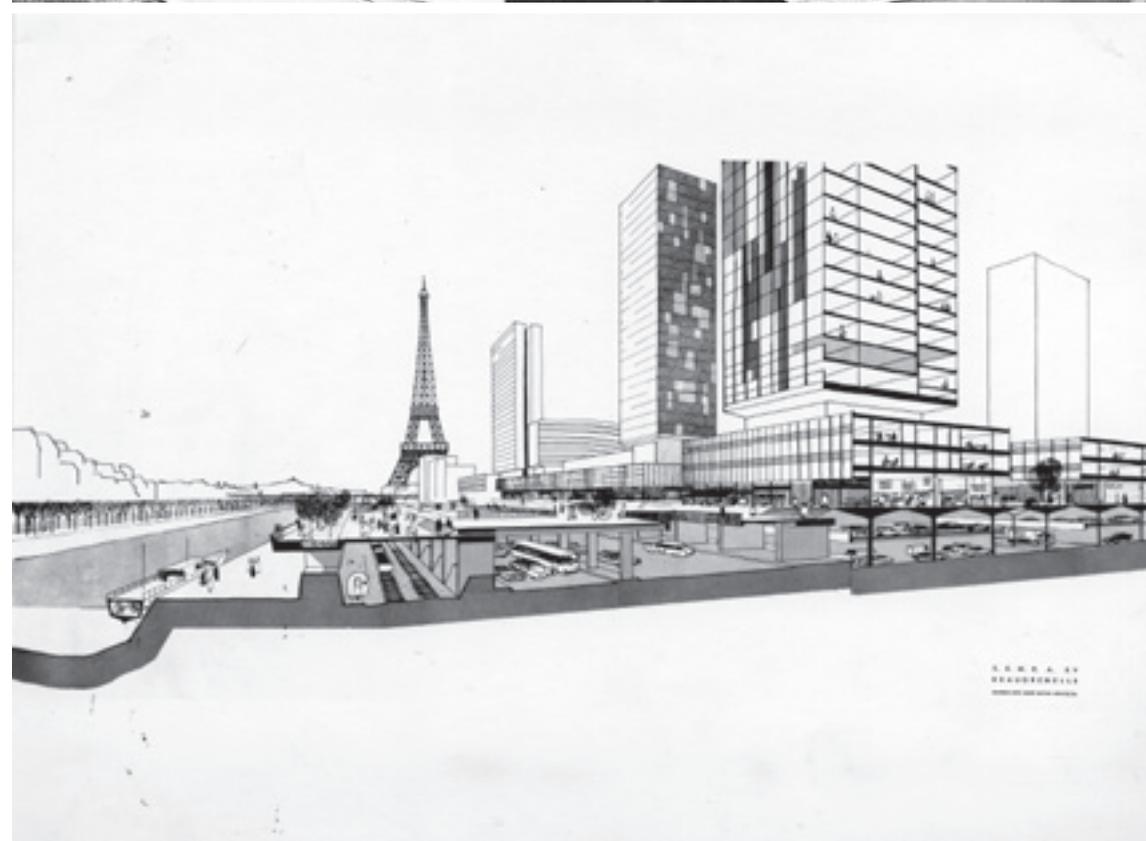
Commun à la plupart des grandes villes après 1945, ce retournement comme un gant de l'espace urbain est une parenthèse que referme l'ère des ZAC: véritable lexique de l'espace public, la ZAC de Reuilly est de ce point de vue exemplaire et met en évidence la part prise par les jardins dans l'aménagement urbain.



Square bd Richard Lenoir,  
D. Mangin et J. Osty © S.Texier

Porte de Saint-Cloud, 1930  
© Pompiers de Paris

Aménagement du Front de Seine,  
Henry Pottier, années 60  
© SIAF/CAPA/Archives d'architecture



7

Jeudi 19 janvier 2017

Virginie Picon-Lefebvre, architecte-urbaniste  
 professeur à l'École Nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

## A la recherche de l'espace public idéal, 1920-2016

Dès les années vingt, les architectes modernes, frappés par le désordre de la ville ancienne comme par celui de la banlieue, rêvent d'une ville pacifiée où les circulations des piétons seraient protégées des voitures qui apparaissent comme une menace pour la qualité de la vie urbaine et le bon fonctionnement des espaces publics de la ville. Les premiers projets pour la métropole comme « Une ville contemporaine de 3 millions d'habitants », le plan Voisin pour Paris de Le Corbusier (1887-1965), ou encore la *Grosstadt* de l'urbaniste allemand Ludwig Hilberseimer (1885-1967) se présentent comme des projets

théoriques qui semblent difficilement réalisables. En parallèle aux États Unis, l'architecte Hugh Ferriss (1889-1962) imagine le projet de la Métropole de demain (*The metropolis of tomorrow*) et, en 1939, les visiteurs se pressent en masse à l'exposition internationale de New-York pour voir le *Futurama*, la maquette d'une ville du futur du designer Norman Bel Geddes (1893-1958).

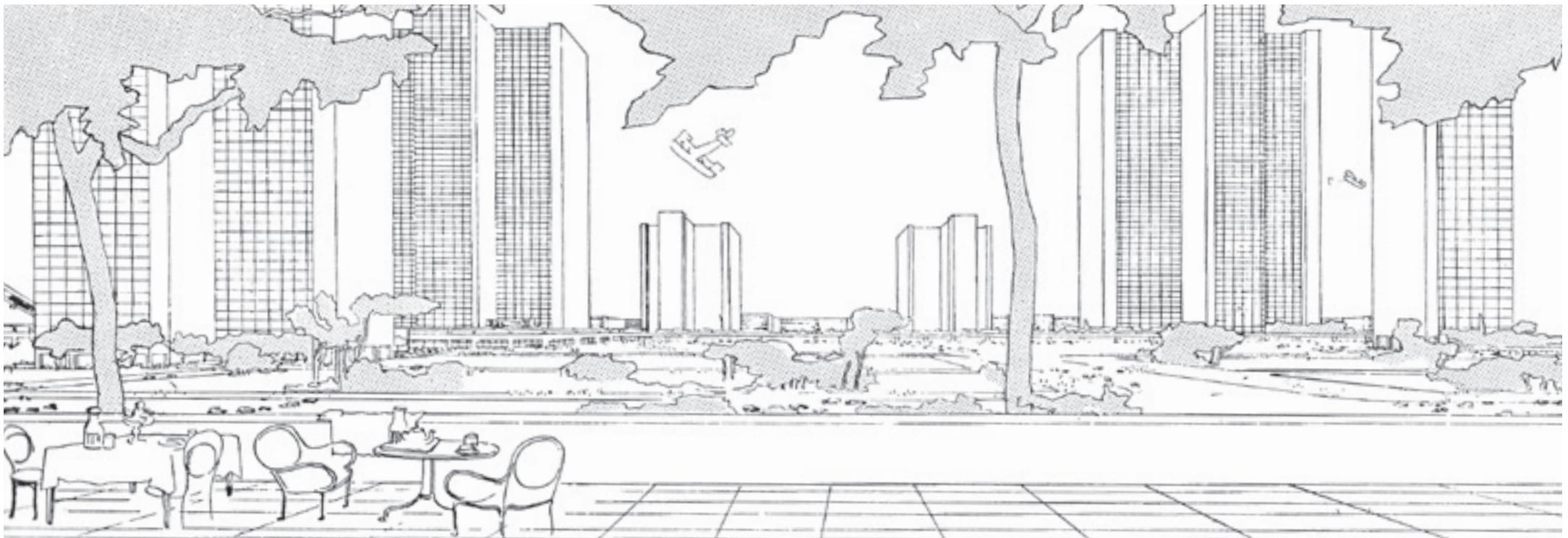
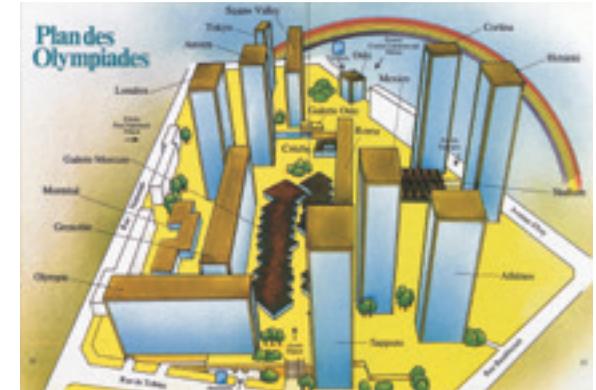
Ce dernier entend concilier le plaisir de vivre en ville sur des terrasses, à l'écart du trafic, avec la circulation à grande vitesse sur des autoroutes urbaines.

Après l'adoption en 1939 du plan d'extension de Paris d'Henri Prost (1874-1959) qui propose la construction d'autoroutes, les conditions de production d'un nouvel espace public idéal protégé du trafic seront réunies après la deuxième guerre mondiale. Ces projets nécessitent un investissement de la puissance publique pour construire des infrastructures modernes, comme le réseau express régional et les

autoroutes urbaines qui transforment radicalement l'espace en superposant, à la verticale, différents usages et différents types de mobilités. Le projet de La Défense représente la proposition la plus aboutie avec la construction d'un espace piéton de plus de 35 hectares sans voiture. En conclusion nous évoquerons les évolutions de ces espaces, depuis les années 70.

Dalle des Olympiades,  
 M. Holey, 1975  
 © SIAF/CAPA/Archives  
 d'architecture

Le centre de la Cité,  
 Une ville contemporaine,  
 Le Corbusier, 1922  
 © Fondation Le Corbusier





**Jeudi 26 janvier 2017**

Géraldine Texier-Rideau, architecte, enseignant-chercheur  
à l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand

## L'esprit de la ville ou la place parisienne comme réinvention perpétuelle

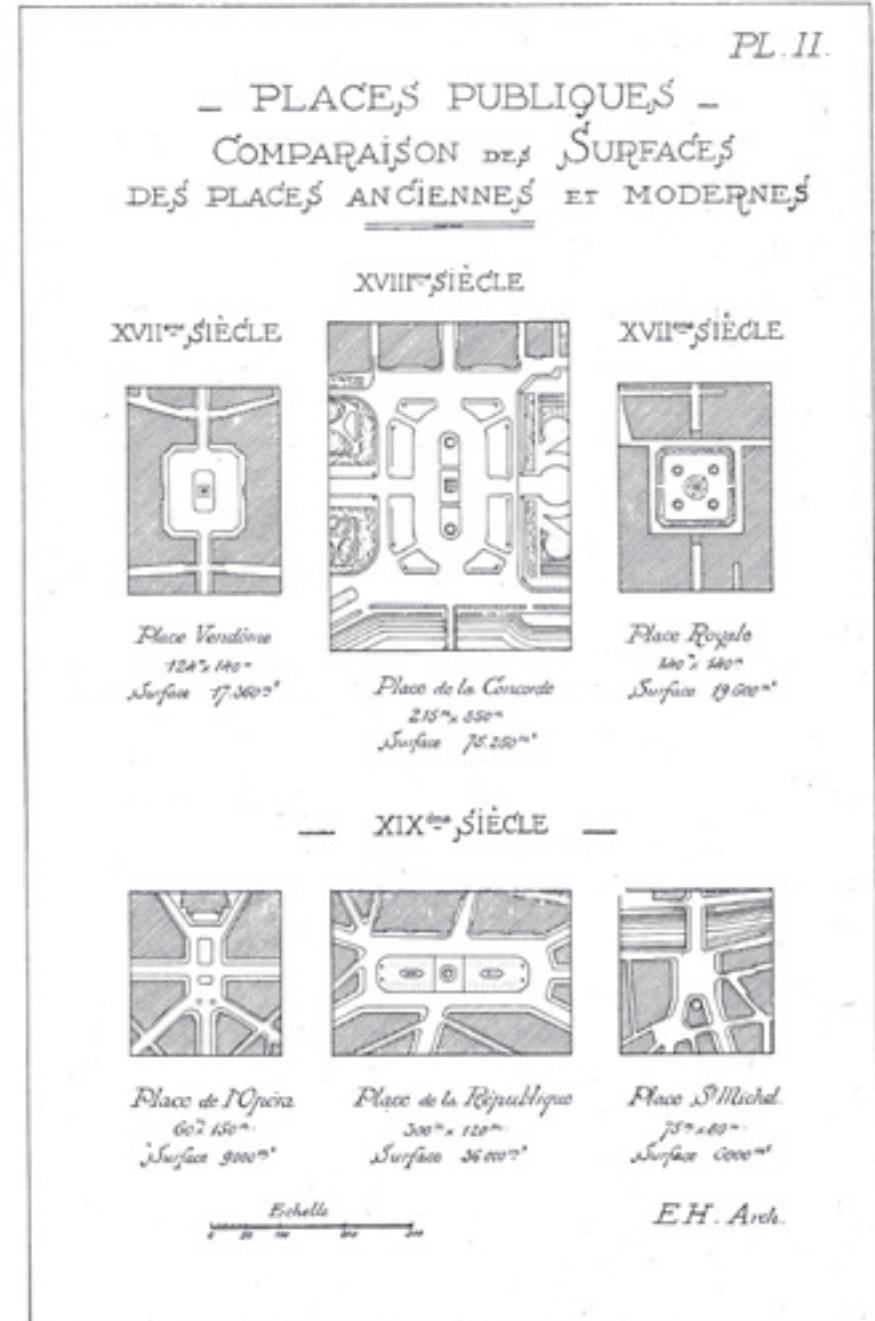
Devenue forme urbaine prestigieuse à travers la réalisation des cinq places royales, la place publique parisienne est d'abord une idée, née à l'époque moderne, d'une construction intellectuelle et culturelle. Elle répond à la représentation que chaque groupe d'hommes se fait de sa ville, plus ou moins consciemment selon les temps et les lieux. Et elle se redéfinit continuellement au gré des transformations d'une capitale devenue très attractive au XIX<sup>e</sup> siècle.

En partant de ce postulat, cette conférence vise à comprendre le statut et les représentations spécifiques de la place parisienne sur le temps long, afin d'en mesurer les degrés de permanence comme aussi les mutations assimilées. A l'appui de quelques textes théoriques, projets d'embellissements, concours d'idées ou projets réalisés, la place parisienne est ainsi décryptée pour mieux saisir l'esprit de la ville. Espace de repos comme d'échange et de flux, la place est sans cesse mise

en concurrence avec d'autres formes urbaines (le Boulevard, les boulevards, les jardins, les squares, le rond-point, la dalle, la rue piétonne...) sans pour autant disparaître totalement. Fruit d'une intense production au XIX<sup>e</sup> siècle, elle devient un espace de relégation qui ne correspond plus aux besoins de la capitale moderne du XX<sup>e</sup> siècle. Encombrée de pratiques circulatoires intensives, de très nombreux espaces publics sont devenus impraticables pour les piétons parisiens qui ne peuvent plus y exercer l'art de la promenade, de la flânerie, de la causerie ou de la simple contemplation. Alors que le Grand Paris se construit et que la Ville réinvestit ses vastes places du XIX<sup>e</sup> siècle, il importe de comprendre en quoi ces aménagements récents - la rénovation de «la République» sera tout particulièrement scrutée - s'inscrivent à la fois dans une histoire longue mais reflètent aussi l'esprit du temps: un espace frugal mais adaptable, en phase avec les exigences du quotidien parisien.

Vue perspective projet République,  
TVK, architectes urbanistes  
© Air Images-myluckypixel

E. Hénard, études de places  
publiques, 1909 © DR





**Jeudi 2 février 2017**

Dominique Alba, *directrice de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)*

## L'espace public et les nouveaux usages du XXI<sup>e</sup> siècle

L'espace public parisien dessiné au XIX<sup>e</sup> siècle pour apporter plus de confort et d'hygiène, faciliter les déplacements et embellir la ville dans un même système a fait de Paris un laboratoire mondialement reconnu pour son intelligence. Au XXI<sup>e</sup> siècle, si les objectifs restent les mêmes, le cadre a considérablement changé : l'espace public se réinvente pour accueillir plus d'usages et de services, il est lieu de rencontre, voire lieu d'action. Les systèmes de mobilité se diversifient, la nature s'y développe et l'eau retrouve sa place.

La prise en considération du piéton et de ses attentes sur l'espace public, comme les exigences environnementales relatives au climat et à la biodiversité, réinterrogent les modes de fabrication et de gestion des espaces publics parisiens : ces nouveaux défis appellent en effet une approche intégrée, entre de nouvelles exigences et les qualités durables du paysage urbain, qui posent les jalons de l'espace public de demain dans une ville plus ouverte, connectée, intelligente et ingénieuse.

Dans cette perspective et pour placer l'humain au cœur du dispositif, il s'agit de réinventer la façon de programmer, d'expérimenter et de concevoir, de co-construire l'espace public entre acteurs et usagers. De promouvoir des méthodes participatives et itératives, grâce aux possibilités offertes par le numérique, et davantage tournées vers la sobriété économique, le recyclage des matériaux, le rapport à l'eau et au végétal.

Cette démarche constitue le socle pour poser de nouvelles règles. Aujourd'hui ainsi qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, seule une approche combinée entre la surface de l'espace public, le sous-sol et l'ensemble des enjeux peut faire système. L'expérimentation y est incontournable, comme des modes participatifs de conception et de gestion, inscrits dans de nouvelles pratiques urbaines de l'espace public.

Jeux publics à la République  
© Béatrice Roederer

Paris plage, mutation urbaine  
© APUR

Paris 2050, le Boulevard Jules Ferry  
© APUR



# 10 Jeudi 23 février 2017

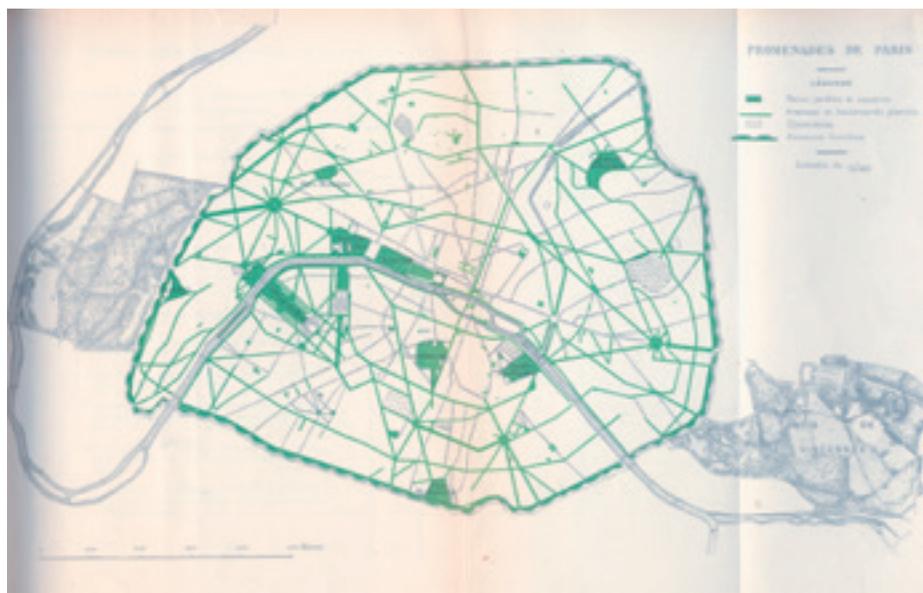
Agence TER, Henri Bava, Michel Hössler,  
Olivier Philippe, paysagistes

## Les parcs métropolitains: vers un changement de paradigme

Il nous faut constater que notre rôle de paysagiste a changé, nous sommes aujourd'hui confrontés à des responsabilités plus grandes, notamment à travers la nécessité de gérer au plus près des eaux pluviales, voire des eaux grises, le plus souvent en surface. Nous devons aussi être les acteurs d'une biodiversité accrue, d'une gestion des ressources et des déchets dont le résultat est de plus en plus visible dans l'espace public et enfin, être impliqués dans l'anticipation

des changements climatiques et des dispositifs de résilience.

Ce constat influe grandement sur la manière de concevoir des projets paysagers d'envergure métropolitaine. Ces responsabilités deviennent essentielles dans ce que nous appelons la recherche du «code source», c'est-à-dire la définition d'une idée primordiale *qui oriente la totalité du projet*.



Plan des promenades de Paris. Louis Bonnier, 1913  
© SIAF/CAPA/Archives d'architecture

Agir pour le climat (Boulogne, 92)  
© agence TER

Parc métropolitain (Comailles, Ivry)  
© agence TER

# Protestations au Conseil municipal contre les immeubles "mastodontes"

qui menacent l'esthétique de Paris

Le conseil municipal s'est trouvé unanime hier après-midi, pour protester contre les trois immeubles « mastodontes » qui menacent de modifier l'aspect de certains quartiers de Paris : celui de l'U.N.E.S.C.O., celui de la radio et celui de l'O.T.A.N.

La question a été soulevée par M. Ruais (R.P.F.), président de la 1<sup>re</sup> commission, qui a dénoncé le mépris de l'Etat pour les règles élémentaires de l'esthétique et même de la construction, car pour élever ces bâtisses contestées, l'Etat fait ce qu'aucun citoyen ne se permettrait de faire : il se passe des autorisations de construire.

En outre, sous le rapport de la circulation, dit en substance M. Ruais, l'implantation de ces constructions sur des itinéraires de dérivation va produire de nouveaux « bouchons », ce qui ne se serait pas produit par exemple si l'Etat avait construit au rond-point de la Défense.

M. Faber (indépendant) intervient dans le même sens, puis le préfet de la Seine répond.

M. Haag ne contredit du reste pas les protestataires. Si l'Etat peut, juridiquement, se passer du permis de construire pour les palais nationaux, la commission des sites a été néanmoins saisie par ses soins. Or celle-ci a obtenu que la « tour de la radio » soit ramenée à 45 mètres ; en outre, l'ensemble de la construction va être sérieusement modifié.

Pour l'U.N.E.S.C.O., place Fontenoy, le préfet s'est appuyé également sur la commission des sites pour imposer une hauteur limite de façon à ne pas dépasser l'Ecole militaire vue de la terrasse de Chaillot.

Reste le caractère architectural des bâtiments. Ici ni la commission

des sites, ni le préfet de la Seine, ni le ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts n'ont pu imposer le respect de Paris au M.R.U.

M. Haag donne lecture, à ce propos, d'une curieuse lettre de M. Lemaire qui supprimerait, si on devait la prendre au pied de la lettre, jusqu'à l'existence de la commission des sites.

Pour la construction de l'O.T.A.N., le préfet formule des réserves analogues non sans faire observer que si le métro avait été prolongé jusqu'au rond-point de la Défense il aurait eu, pour sa part, un argument de plus afin d'écartier les « mastodontes » du centre.

M. Ruais, qui avait ouvert le débat, en tire la conclusion pratique : puisque l'Etat s'arroge un droit de décision sans contrôle, la ville ne devra plus lui vendre de terrain qu'en assortissant la vente de conditions strictes.

Charles Pasquier.

## L'îlot insalubre n° 5 sera détruit et remplacé par 266 logements

Le conseil municipal s'est occupé hier après-midi de la question du logement. M. Levoque (R.G.R.), président de la troisième commission, a déclaré que les constructions entreprises sur la ceinture verte étaient poursuivies très activement malgré l'existence de puits de 20 mètres et que 1.200 logements seraient terminés fin 1955, et 1.535 dans les six mois suivants. Au total les 3.800 logements prévus seront d'ailleurs portés à 5.300.

M. Vatelet (indépendant), président de la commission du budget, a apporté de son côté des précisions sur le projet que poursuit l'office d'H.L.M. de Paris. A la porte d'Iurg, deux bâtiments sont élevés au premier étage. A la porte de Ménilmontant, les concours sont organisés, et les chantiers seront prochainement ouverts.

M. Vatelet ajoute que le premier îlot insalubre va disparaître grâce à une dotation municipale de 175 millions à l'office public d'habitation conjuguée avec les crédits de l'Etat. Il s'agit de l'îlot numéro 5, plus connu sous le nom de « cité du Bastion », boulevard Bessières, sur lequel seront édifiés 266 logements.

Mais la ville de Paris ne doit pas s'arrêter sur ce chemin.

propose qu'on procède à un rythme rapide : dans un premier temps l'assainissement des immeubles des trois sous-îlots, dans un second temps l'opération serait étendue au reste de l'îlot 11.

Allant plus loin le président du conseil municipal déclare que l'objectif de la ville de Paris doit être en quelque sorte de faire des vingt arrondissements des centres de vie aussi actifs, aussi attrayants que ce qu'on baptise actuellement « les beaux quartiers ». Il entend y parvenir par le financement que nous avons indiqué hier : un emprunt logement-circulation de 15 milliards.

Ch. P.

Une nouvelle ligne d'autobus

## 11 Jeudi 2 mars 2017

Marie-Jeanne Dumont, architecte, historienne de l'architecture, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

## Préserver les espaces publics parisiens : cent ans de débats

Comment préserver l'intégrité architecturale des grands espaces publics parisiens à l'heure de la modernisation de la capitale puis de la rénovation urbaine ? Vers 1900, alors que se profilaient des campagnes de grands travaux d'infrastructure pour lesquels les urbanistes proposaient des images plus audacieuses et inquiétantes les unes que les autres, alors que la spéculation immobilière faisait peser sur le centre une incertitude quant à son identité architecturale, les services de la Ville de Paris avaient commencé à se poser la question de la préservation des perspectives monumentales et des moyens à mettre en œuvre pour assurer la pérennité, voire la « perpétuité », des paysages historiques de la capitale.

Le débat engagé à ce moment ne s'est jamais éteint. Qu'il s'agisse de sauvegarder les grandes ordonnances haussmanniennes contre les surélévations, de conserver l'homogénéité des places royales, de sanctuariser les parcs et squares du XIX<sup>e</sup> siècle, de lutter contre la présence de la publicité sur les façades les plus vénérables de la ville historique ou encore de limiter l'impact de l'aménagement autoroutier de Paris, la patrimonialisation des grands espaces publics n'a pas été acquise sans controverses et sans de nombreux acteurs. À travers quelques thèmes, avec les acteurs, les procédures et les débats qu'ils ont suscité, c'est un siècle de patrimonialisation qu'on se propose de survoler.

Article de Charles Pasquier :  
Protestations au Conseil municipal  
© SIAF/CAPA/Archives d'architecture

Espace urbain et publicité  
dans les années 1920  
© Desprez-coll CVP



BAS ET LINGERIE NYLON **VAMP**  
- LA QUALITE DE LUXE -  
aux prix de fabrique !  
Le paire de bas 15, 20 et 45 deniers : 600 francs  
EN VENTE CHEZ **GÉRARD**  
18, rue Tronchet - Paris (8<sup>e</sup>)

**CELINE BERTIN**  
BOUTIQUE - COUTURE - SPORT  
20, av. Victor-Hugo (Etoile) KLE 84-21  
EXCEPTIONNELLEMENT  
**SOLDE**  
AVANT LES FETES  
TOUS SES MODELES D'HIVER  
(Dépositaire LEMPEREUR)

# 12

## Jeudi 9 mars 2017

Antoine Fleury, géographe, chargé de recherche au CNRS

Échange et débat avec Henri Chabert, consultant, ancien adjoint au maire de Lyon (1989-2001), vice-président de la communauté urbaine du Grand Lyon  
Pierre Mansat, président de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP), ancien adjoint au maire de Paris (2001-2014), en charge de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France

## L'espace public, moteur de l'identité métropolitaine ? Regards croisés Paris-Lyon

De la rue d'un quartier commerçant ou résidentiel au parc très fréquenté le weekend, des grandes avenues prestigieuses aux parvis des gares, les espaces publics du Grand Paris sont multiples et évolutifs, dans leurs usages comme dans leurs formes. Ils reflètent les modes de vie d'une métropole dont la population croissante, les centralités et les infrastructures de transport composent une mosaïque en mouvement. Ils relèvent aussi des

politiques menées par les collectivités locales, en particulier les communes et les départements. Celles qui sont menées à Paris, grâce à des investissements importants et médiatisés, ne doivent pas faire oublier celles qui sont engagées dans la petite couronne, parfois particulièrement innovantes. Ces interventions publiques n'en sont pas moins hétérogènes et surtout inégalement déployées dans l'espace métropolitain.



Boulevard d'Algérie © A. Fleury

Station Sans Souci, Lyon.  
F.H.Jourda © Thierry Pialla

La mise en place de la Métropole et des territoires du Grand Paris est-elle appelée à changer la donne ? Si le Grand Lyon avait en son temps élaboré une politique d'espaces publics à l'échelon métropolitain, les espaces publics du Grand Paris ne semblent pas devoir relever d'une gouvernance globale, et la répartition des compétences entre communes et territoires n'est pas encore stabilisée. L'avenir des départements demeure par ailleurs incertain.

Ce cours propose d'aborder la question de la gouvernance et des politiques publiques engagées pour créer et transformer les espaces publics

du Grand Paris, sans taire la diversité des formes, des statuts, des gestionnaires et des usages, ainsi que les effets sociaux des politiques mises en œuvre. Quelle est en effet l'échelle d'intervention appropriée et pour quels objectifs ? Quels sont, en lien avec les reconfigurations institutionnelles actuelles, les scénarios pour l'avenir ? Peut-on évaluer les enjeux métropolitains à partir de l'expérience pionnière de l'agglomération lyonnaise ? Peut-on en comprendre les spécificités au regard des modèles d'aménagement, de gestion et de gouvernance développés ailleurs en Europe ?





Rue du Fbg St Denis © A. Fleury  
 Avenue A. France, Choisy-le-Roy © A. Fleury  
 Grand Lyon, mobilier urbain  
 (Wimotte arch 1989) © DR

# 13 Jeudi 16 mars 2017

Francis Rambert, directeur de la plateforme de la création architecturale  
Cité de l'architecture & du patrimoine

## Approches contemporaines de l'espace public en Europe

Et si on parlait de l'après-Haussmann, de l'après-Cerda? Quand la ville se densifie, quand le plein se fait plus plein, le vide prend plus d'importance encore. D'un lieu partagé, aux frontières public-privé parfois incertaines, l'espace public est devenu un lieu d'expérimentation spatiale et sociale. Sa configuration est ainsi moins une affaire de dessin et de forme que d'initiative et de recherche.

L'usage, ou plutôt les usages publics et pluriels sont désormais le maître mot: culture, sport ou commerce se succèdent, voire s'hybrident, la mobilité se déploie avec un appétit particulier pour le déplacement «doux». Et c'est bien la High Line de New York qui inspire en fond d'écran notre désir d'espace public urbain contemporain. Cet espace public est celui de la connexion, de l'interactivité et du mouvement. D'où sa diversité typologique, entre renouvellement d'espaces urbains historiques et centralités constituées à partir des friches et délaissés de leur périphérie.

En matière de reconquête, les stratégies sont diverses mais la cause est commune: retrouver les valeurs de l'espace public, au-delà du schéma

fonctionnaliste, en reconsidérant les infrastructures, les relations à l'eau, comme au Vieux-Port de Marseille, sur la rive droite de Bordeaux, sur l'île de Nantes. Mais aussi à Copenhague, Ljubjana ou Barcelone, célèbre pour sa culture des espaces publics, où l'on a récemment transformé une gigantesque décharge publique en parc paysager et le site d'une usine de retraitement des eaux usées en parc minéral. L'architecture contemporaine sait pour sa part aussi se montrer génératrice d'espace public et dialoguer avec la ville, de la BNF à Paris jusqu'à l'Opéra d'Oslo, en passant par la «Vela» de la Foire de Milan à plus grande échelle.

Ce processus de régénération urbaine à l'œuvre en Europe met à jour de nouvelles pratiques et des lieux emblématiques parfois insoupçonnés, places, parcs, quais et marchés, et jusque sous les autoroutes...

Au cœur des flux, l'enjeu est de créer des lieux flexibles intégrant différentes temporalités liées aux usages et différentes mobilités. Et aussi de retrouver le goût de la lenteur.





## Les Journées d'étude professionnelles

L'École organise chaque année deux journées d'études professionnelles en lien avec le thème des Cours publics. Elles sont conçues comme une étape de spécialisation opérationnelle : intégrées au cursus de formation des architectes, élèves de 1<sup>ère</sup> année du DSA « Architecture et patrimoine », et sont ouvertes aux autres acteurs du patrimoine dans le cadre de la formation continue.

## Renouveler les espaces publics au cœur des centres anciens ?

**Les 28 et 29 mars 2017**

*Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine*

Les politiques publiques de protection et d'aménagement des centres anciens ont évolué au cours des dernières décennies. Dans le cadre de cette dynamique, les espaces publics, dans leur diversité, sont les vecteurs de politiques et de projets essentiels pour la valorisation des villes. Entre protection et réhabilitation, objectifs environnementaux et sociaux, le traitement des espaces publics est un enjeu essentiel pour les collectivités. Les acteurs du patrimoine y contribuent entre cadre réglementaire et projet de maîtrise d'œuvre.

Quels sont les outils pour comprendre la nature de l'intervention sur l'espace public en centre ancien et ses enjeux actuels ? Comment combiner l'attention aux sites sensibles, la dimension sociale de toute question urbaine et les réalités locales du développement économique et technique ? Des professionnels, historiens, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre du patrimoine, seront invités à venir partager leurs réflexions et leur expérience au moment de la mise en place de la nouvelle loi LCAP, (Liberté de création pour l'architecture et le patrimoine).

**Les inscriptions pour les journées d'études seront ouvertes en janvier 2017**

## Qui sommes-nous?

### La Cité de l'architecture & du patrimoine / l'École de Chaillot

La Cité de l'architecture & du patrimoine est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'adresse à un large public intéressé par l'architecture, l'espace de la ville dans son territoire, le patrimoine dans ses paysages. Lieu d'études, de diffusion et d'échange, elle associe la présentation des réflexions contemporaines les plus innovantes et celle des œuvres majeures de l'histoire de l'architecture française.

Fondée en 1887, l'École de Chaillot est depuis 2004, le département Formation de la Cité de l'architecture & du patrimoine. Elle assure la formation des architectes du patrimoine qui œuvrent dans les secteurs public et privé pour la restauration des Monuments historiques et du bâti existant, ainsi que pour l'appropriation contemporaine de la ville ancienne. Cette formation est sanctionnée par le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention «Architecture et patrimoine».

L'école assure aussi:

- la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État (AUE), conjointement avec l'École des Ponts
- des coopérations internationales conduites depuis plusieurs années en Bulgarie, au Cambodge, au Maroc, ainsi qu'avec la Chine, la Grèce et l'Italie
- des cycles de formation continue destinés aux maîtres d'ouvrage, publics et privés, aux architectes, et au grand public.

### Programmation des Cours publics

Les Cours publics sont conçus sous la responsabilité de l'École de Chaillot, en accord avec le comité de programmation de la Cité.

---

*Direction: Mireille Grubert  
Programmation et coordination:  
Béatrice Roederer,  
avec le concours de Lydie Fouilloux  
et la contribution de Bernard Landau*



## Modalités d'inscription 2016-2017

**Date limite: 28 octobre 2016**

### Renseignements et inscriptions

Denise Lefebvre | 01 58 51 52 94 |  
delefebvre@citechailot.fr  
Le programme ainsi que le bulletin  
d'inscription sont disponibles:  
par téléchargement sur le site internet  
de la Cité de l'architecture  
& du patrimoine :  
[www.citechailot.fr](http://www.citechailot.fr) / [auditorium /](#)  
[Cours publics d'histoire et actualité](#)  
[de l'architecture et de la ville](#)

Ces cours sont ouverts à tous, sans  
prérequis dans la limite des places  
disponibles.

Les inscriptions «au service fait»  
font l'objet d'un bon de commande  
préalable. Une carte d'auditeur sera  
délivrée pour tout abonnement.  
Le bulletin d'inscription, accompagné  
du règlement par chèque bancaire  
libellé à l'ordre de: «Cité de  
l'architecture & du patrimoine»  
doit être envoyé à:

Cité de l'architecture & du patrimoine  
École de Chaillot (Cours publics)  
Palais de Chaillot  
1, place du Trocadéro  
et du 11 Novembre 75116 Paris

*Date limite d'inscription: 28 octobre 2016*  
*Toute inscription est définitive et ne peut*  
*donner lieu à aucun remboursement,*  
*ni report.*

### Tarifs

Abonnement au cycle:  
« L'espace public à Paris,  
figures capitales d'une métropole  
dans l'histoire »

**13 séances de 2 heures, les jeudis  
de 18h30 à 20h30**

- Tarif plein: 110€ TTC
- Tarif réduit\* sur justificatif : 80€ TTC

À la séance

- Tarif plein: 10€ TTC
- Tarif réduit\* sur justificatif: 7€ TTC

\*Le tarif réduit s'applique aux étudiants,  
architectes du patrimoine,  
carte Culture, demandeurs d'emplois,  
RSA, personnes handicapées

### Diffusion des Cours publics

Les conférences des Cours publics  
de 2006 à 2016 sont diffusées  
en ligne sur le site:

[Citechailot.fr/webtélé/collections](http://Citechailot.fr/webtélé/collections)



### ENTRÉES

- ① ENTRÉE TROCADÉRO\*
- ② ENTRÉE WILSON\*\*
- ③ ENTRÉE ABOUT\*\*\*

**À partir du 19 octobre l'accès au musée et aux expositions se fait par l'entrée Wilson**

#### Ouverture

Mercredi, vendredi,  
samedi et dimanche: 11h à 19h,  
jeudi: 11h à 21h

#### Fermeture

Hebdomadaire le lundi et le mardi  
Fermeture le 25 décembre,  
le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai

#### Fermeture des caisses

À partir de 18h15 (jeudi à 20h15)  
Fermeture progressive des salles  
à partir de 18h45 (jeudi à 20h45)

**\* Accès 1, place du Trocadéro**  
**Jusqu'au 17 octobre**  
Collections permanentes / Musée /  
Expositions / Bibliothèque / Librairie

**\*\* Accès 45, avenue du Président Wilson**  
Collections permanentes / Musée /  
Expositions / Librairie

**\*\*\* Accès 7, avenue Albert de Mun**  
Auditorium / Bibliothèque /  
Plateforme de la création architecturale

## A voir à la Cité

### Expositions

**19 oct. 2016 - 13 fév. 2017**  
**Tous à la plage!**  
**Villes balnéaires**  
**du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours**

**12 octobre - 4 déc. 2016**  
**Réver(cités),**  
**Villes recyclables**  
**& résilientes**

**22 nov. 2016 - 28 fév. 2017**  
**Nouveaux regards sur le**  
**patrimoine architectural**  
**et urbain d'Autun**  
**(Saône et Loire) et du**  
**village de Vathia (Grèce)**

### Conférences, débat, journées d'étude

**Vendredi 16 déc. 2016**  
**Journée d'étude**  
**DSA Recherche /**  
**École de Chaillot**

P. 51 :  
Promenade des Anglais, Palais de la Jetée  
et Monument du Centenaire,  
Nice (Alpes-Maritime, France),  
carte postale d'après une photographie  
de Jean Gilletta (1866-1933)  
© éditions Gilletta-Nice



## ABONNEMENT / Bulletin d'inscription

À renvoyer par fax au 01 58 51 52 90 ou par voie postale à :  
 Cité de l'architecture & du patrimoine / Palais de Chaillot  
 École de Chaillot (Cours public) - 1, place du Trocadéro  
 et du 11 novembre - 75116 Paris

Mme, M. (rayer la mention inutile)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone professionnel (facultatif)

Téléphone privé/mobile

Adresse électronique

**L'inscription concerne l'abonnement aux treize séances du cycle intitulé :  
 «L'espace public à Paris, figures capitales d'une métropole dans l'histoire»  
 les jeudis de 18h30 à 20h30**

Tarif plein : 110€

\*Tarif réduit : 80€

*\* Le tarif réduit s'applique aux étudiants, architectes du patrimoine, carte Culture, demandeurs d'emplois, RSA, personnes handicapées. (Justificatifs à joindre)*

**Règlement : uniquement par chèque bancaire libellé à l'ordre de la  
 « Cité de l'architecture & du patrimoine » et par personne.**

Date (obligatoire)

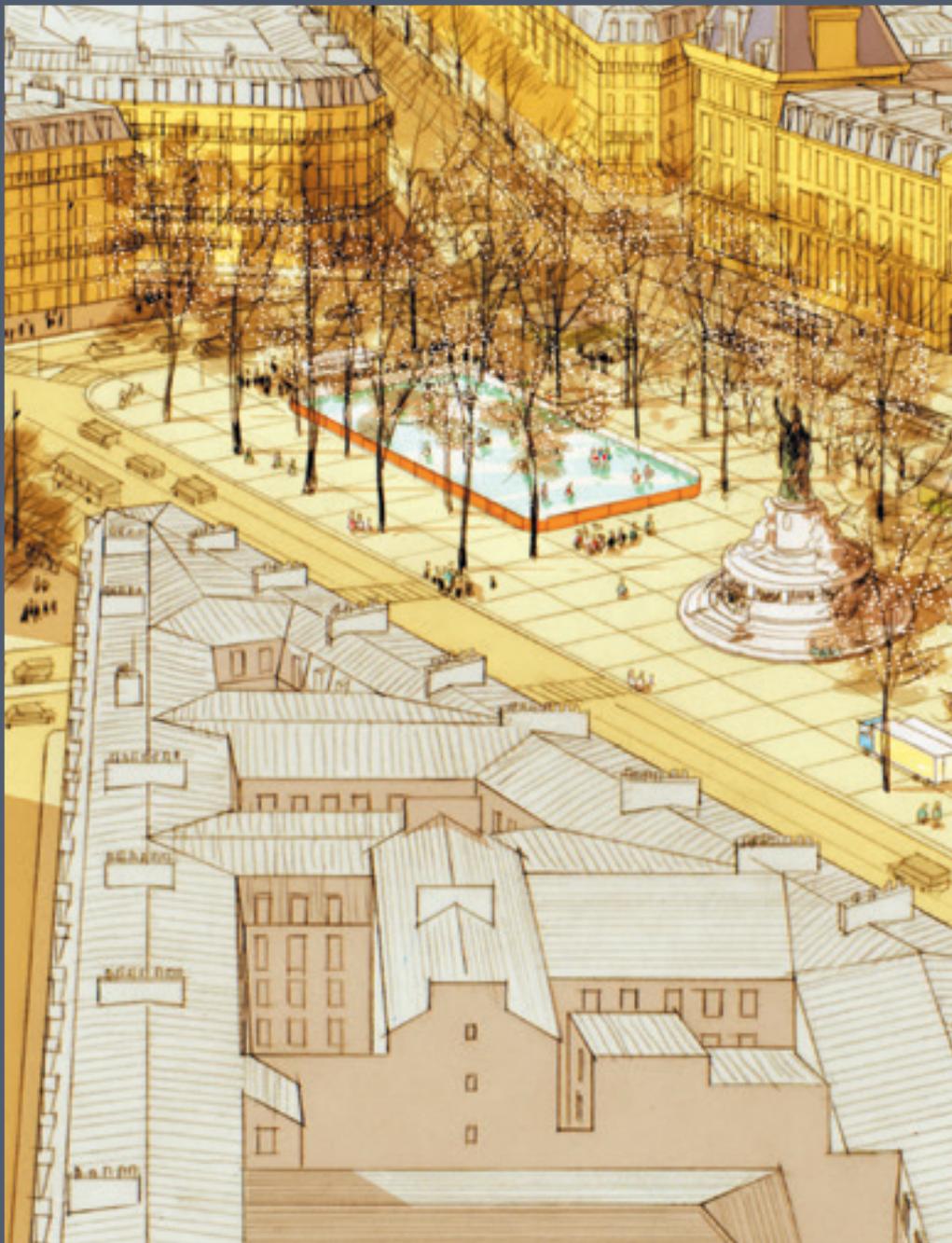
Signature

**CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE**

Palais de Chaillot - 1 place du Trocadéro  
Paris 16<sup>e</sup> - métro Trocadéro ou Léna



**citechailot.fr**



**Bouygues  
Immobilier**  
Fondation d'Entreprise

**PARTENAIRE FONDATEUR DE LA CITÉ**